

30/10/11

2

➤ Sète

K1---

## LA MOBILISATION

# Pollution du port : la plainte recevable



Depuis qu'elle s'est lancée dans ce qu'elle appelle « *un combat* », la lutte contre la pollution du port et des canaux, **Catherine Chauzit** ne cesse de marquer des points. Elle a d'abord réussi à fédérer les énergies au-delà des sphères scientifiques et écologistes, ralliant à sa cause des professionnels de la mer (Pascal Germa, Philippe Vaudo...). Sa pétition a recueilli 800 signatures. Le collectif qui s'est constitué a également trouvé une écoute attentive auprès de l'EPR-Port-Sud de France, et de Marc Chevallier en particulier. Quant à la plainte déposée en mai pour ladite pollution, en particulier aux hydrocarbures s'échappant selon les premiers éléments « *des postes de distribution de carburant du Môle et - du sea line. ? - en mer* », le Procureur l'a déclarée recevable. Une enquête est donc lancée.